



# L'Echo du Barry

Janvier 2023 - N°7

le bulletin d'informations municipales



## Dossier

↳ [Construction du groupe scolaire.... p. 5](#)

# SOMMAIRE

<b>Le mot du maire .....</b>	<b>p. 3</b>
<b>Vie de la commune .....</b>	<b>p. 4</b>
➤ Voirie	
➤ Résorption de l'ancienne décharge de Vercheny	
<b>Dossier .....</b>	<b>p. 7</b>
➤ Construction du groupe scolaire à énergie positive	
<b>Interviews .....</b>	<b>p. 9</b>
➤ <b>Hervé CORNILLE – Artisan créateur</b>	
➤ <b>Sarah CORNILLE – Artisan créateur maille</b>	
➤ <b>Thomas MAILLEFAUD – Travaux</b>	
➤ <b>Titouan CAROD – Retour au plus haut niveau mondial</b>	
<b>Vie scolaire et périscolaire .....</b>	<b>p. 15</b>
➤ <b>Ecole Antoine Barnave</b>	
➤ <b>USEP – Loisirs à l'école</b>	
➤ <b>Service minimum d'accueil</b>	
➤ <b>Garderie et cantine</b>	
<b>Vie associative .....</b>	<b>p. 23</b>
➤ <b>Lire pour grandir</b>	
➤ <b>MAM Bout'Chou Au fil de Drôme</b>	
➤ <b>Cours de Zumba</b>	
➤ <b>Comité des Fêtes</b>	
➤ <b>La maison d'Elisa</b>	
<b>Un peu d'histoire .....</b>	<b>p. 28</b>
<b>L'intercommunalité .....</b>	<b>p. 31</b>
<b>Infos pratiques .....</b>	<b>p. 32</b>
➤ <b>Température et pluviométrie</b>	
➤ <b>Panneau Pocket : un nouvel outil de communication</b>	
➤ <b>Recensement de la population</b>	
➤ <b>Formalités d'urbanisme en ligne</b>	
➤ <b>Pour communiquer avec la gendarmerie</b>	
<b>Ateliers bricolage pour et avec les enfants .....</b>	<b>p. 35</b>
<b>Recettes gourmandes .....</b>	<b>p. 37</b>
<b>Carnet .....</b>	<b>p. 39</b>

## LE MOT DU MAIRE



Mesdames, Messieurs,

Vous venez de recevoir le nouveau bulletin d'informations, celui-ci vous permettra de découvrir les différentes actions menées par la commune l'année dernière.

Pour nous, conseillers municipaux, le gros projet de l'école touche à sa fin ; il nous reste l'inauguration, un temps de convivialité que nous souhaitons partager avec toute la population et que nous allons programmer d'ici fin mars.

Pour 2023, nous travaillons sur l'amélioration de nos routes, chemins et ruelles.

La renaturation de la vieille décharge de la Drôme touche à sa fin ; ce projet d'environ 500 000 € a été financé par l'Etat (plan de relance), le SMRD et la commune de VERCHENY (50 000 €). Je tiens à remercier le SMRD et Benoit REY pour le portage technique de ce projet.

Lors du dernier conseil municipal de l'année 2022, nous avons décidé de mettre en vente la Ferme Gresse acquise à la fondation Robert Ardouvin en même temps que le foncier de la STEP. Cette décision me paraît judicieuse au vu des travaux à prévoir et du fait de ne pas avoir trouvé de projet qui aurait pu nous permettre de réhabiliter ce bâtiment.

Enfin je suis de nature plutôt optimiste et j'espère que cette année ne sera pas trop défavorable par rapport au pouvoir d'achat de chacun. Nous allons entrer dans l'étude des budgets communaux et intercommunaux et ma position sera de ne pas ou peu augmenter nos prélèvements.

Cette année 2023, vous n'aurez pas à vous déplacer en mairie pour des élections, rien n'est prévu à ce jour ; mais une législative après dissolution de l'Assemblée nationale par le Président de la République peut nous y contraindre...

Je vous souhaite évidemment mes meilleurs vœux, une très bonne année qui, je l'espère, sera plus douce et paisible que celles que nous venons de vivre.

Et pour terminer, je tiens à remercier l'équipe de rédaction de ce numéro et plus largement l'ensemble des conseillers municipaux ainsi que tous nos collaborateurs salariés qui œuvrent au mieux pour améliorer le quotidien de chacun d'entre nous.

Bonne lecture !

Franck MONGE  
Maire de Vercheny

# VIE DE LA COMMUNE

## VOIRIE

Divers travaux d'aménagement de voiries ont été menés au cours de l'année 2022 et notamment :

- Des travaux de refaçon des couches de roulement en enrobés, par l'entreprise E26 (groupe CHEVAL), au niveau de la place de l'Eglise, de la place de la mairie et de la placette, en complément des travaux de voiries réalisés par le Département sur la route de Vercheny-le-Haut et la route du Serre entre la place de la mairie et la placette.

Place de la Mairie



Place de l'église



- Des travaux de reprise de la couche de forme et de mise en œuvre d'une couche de roulement en enrobé ont également été entrepris, par l'entreprise Liotard, au niveau de la rampe de liaison entre la rue de l'école et le chemin du canal. Ces travaux ont permis de pérenniser cette rampe de circulation.



- Suite à plus de 3 années de travaux, la rue de l'école a été réaménagée, par l'entreprise Liotard, le long du groupe scolaire. Les travaux ont consisté
  - o A reprendre la gestion des eaux pluviales de ce tronçon par la mise en œuvre de bordures d'écoulement des eaux et de regards avaloirs,
  - o A sécuriser l'accès au nouveau groupe scolaire par l'aménagement d'un large trottoir en enrobé et d'une voie en sens unique,
  - o A aménager une aire de livraison pour les repas de la cantine.

## RESORPTION DE L'ANCIENNE DECHARGE DE VERCHENY

Le Syndicat Mixte de la Rivière Drôme (SMRD) porte le projet de réhabilitation des anciennes décharges de Vercheny et Pontaix, qui est financé à hauteur de 80 % par le Plan de Relance de l'Etat. La commune a investi 50 k€ dans cette réhabilitation (soit environ 10 % du total).

Il s'agit d'une opération assez exemplaire étant donné la résorption d'une partie importante de la décharge et de l'intégralité de l'ancien massif d'ordures ménagères en place. Dans la majorité des cas des réhabilitations de décharges, les anciens déchets sont laissés en place. Cette réhabilitation permettra de résoudre les problèmes d'érosion du massif de déchets lors des fortes crues de la Drôme.

Pour rappel, des investigations complémentaires avaient été réalisées en octobre 2021 afin de caractériser les massifs de déchets en place et d'évaluer les possibilités de valorisation / réutilisation des déchets décomposés de l'ancienne décharge. Elles avaient montré que la décharge ne contenait plus qu'environ 4 % de déchets non valorisables (plastiques, ...). Le choix a donc été fait de mettre en place des techniques de criblage / tri des déchets afin de diminuer au maximum la part de déchets enfouie en Installation de Stockage de Déchets non Dangereux.

Les travaux de résorption ont démarré en septembre 2022. Ils ont été réalisés par l'entreprise Liotard.

Une plateforme de criblage / tri a été aménagée au droit de l'ancienne décharge de Vercheny pour permettre le criblage / tri des anciennes ordures ménagères des décharges de Vercheny et Pontaix.

La méthodologie de criblage / tri était la suivante :

- Excavation des ordures ménagères pour une mise en stockage provisoire,
- Retrait manuel au maximum des bouteilles en verre pour éviter qu'elles ne se cassent dans les opérations de criblage / tri,
- Criblage des déchets en 3 fractions granulométriques :
  - o Les gros galets sont retirés,
  - o Les fines (< 30 mm) sont séparées pour être, in fine, remises en place sur site (considérées comme inertes d'après les analyses de pollutions en laboratoire),
  - o La fraction intermédiaire est envoyée en cabine de tri pour être triée par plusieurs opérateurs manuellement. En complément, un soufflage permet de trier une partie des films plastiques et un overband permet de trier les métaux ferreux. Les opérateurs trient entre autres les plastiques restants et le verre. Cette fraction intermédiaire est ensuite valorisée en granulats recyclés par l'entreprise Liotard.
  - o Les refus de tri (plastiques, ...) sont transportés en Installation de Stockage Non Dangereux pour y être enfouis.

Des travaux d'insertion paysagère (ensemencement) et de protection de berge par génie biologique (boutures de saules en pied de berges) seront mis en œuvre au printemps.

Aménagement de la plateforme de criblage / tri



Criblage de la fraction fine (0-30 mm)



Tri manuel des déchets (plastiques, verre, autres)



Bac de tri manuel des plastiques



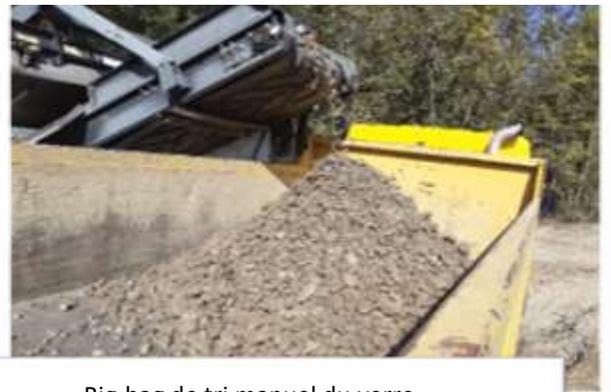
Tri des bouteilles en verre



Soufflage des plastiques souples



Fraction intermédiaire après opérations de tri



Big-bag de tri manuel du verre



# DOSSIER

## CONSTRUCTION DU GROUPE SCOLAIRE A ENERGIE POSITIVE

Après de nombreuses années d'attente pour les enfants, la rentrée dans le nouveau Groupe Scolaire est enfin devenue une réalité en septembre 2022.

La réception des travaux a eu lieu le 30/08/2022 après 3 longues années de travaux.

Certains petits travaux sont encore nécessaires pour lever l'ensemble des réserves de chaque lot. Les dernières réserves devraient être levées dans les prochaines semaines.

C'est un important projet pour la commune, menée depuis 2017, qui se termine. Ce bâtiment, construit en matériaux biosourcés et en cours de certification BEPOS +, permet d'accueillir trois salles de classes, une salle de motricité, une salle polyvalente, une salle de repos, un local lingerie, une salle ATSEM, une salle pour les enseignants et une autre pour le Directeur. Equipé d'une salle de restauration et d'une cuisine, il permet également aux enfants de déjeuner sur place.

Nous remercions l'ensemble de nos financeurs (et notamment le Département), l'équipe de Maitrise d'œuvre et l'ensemble des entreprises intervenantes.

Le déménagement du groupe scolaire a été réalisé le 22/08/2022 par le personnel communal ainsi que par les élus.

Sanitaires élémentaires



Salle de restauration



Couloir principal



Classe des maternelles



**Cour des maternelles**



**Parvis d'entrée**



**Classe des élémentaires**



**Les financeurs**



≈ 900 000 €



LE DÉPARTEMENT

1 358 425 €



200 536.16 €



59 085 €



175 000 €

## INTERVIEWS

### HERVE CORNILLE – ARTISAN CREATEUR

Des lampes uniques faites à partir de matériaux et d'objets de récupération ou de réemploi.

Mais aussi des dessins à l'encre et vernis et peintures sur différents supports.

Hervé grandit dans le Sancerrois (département du Cher) ; enfant il passait ses vacances à Chatillon en Diois.

Il devient céramiste et exerce ce métier pendant 25 ans.

Il a fait une pause de quelques années et a travaillé dans le BTP et comme tractoriste agricole.

Puis, créateur au fond de l'âme, il décide de s'installer en tant qu'auto-entrepreneur et créé "Matières et Lumières".

Tout ou presque l'inspire, et de son imagination naissent des lampes toutes différentes les unes des autres. Très bricoleur et connaissant différentes techniques de soudure et menuiserie, il allie et transforme les matériaux et objets pour arriver à ses fins lumineuses.

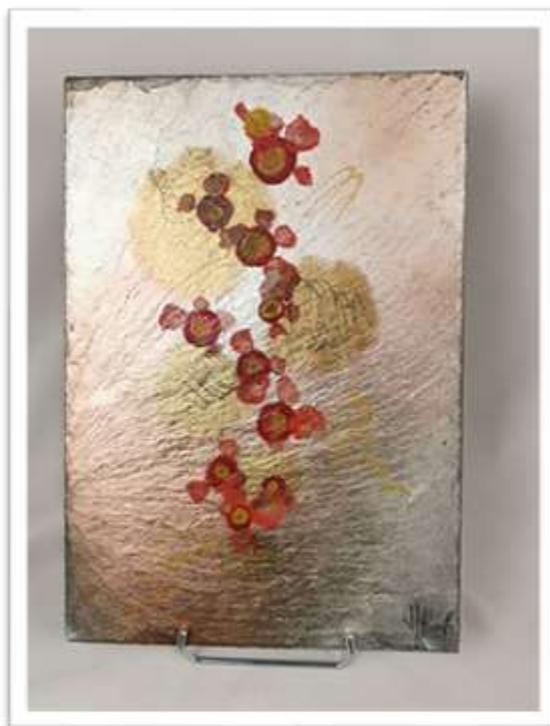


Les lampes qu'il crée sont toutes uniques.



Il aime aussi peindre en utilisant différentes techniques et supports. La nature l'inspire beaucoup.

## Peinture sur ardoise



Hervé déborde d'idées. Il aimerait retravailler la terre mais ne sait pas encore sous quelle forme.

Laisser libre son imagination en créant d'autres objets avec la terre de son père (préparateur de terre pour potier) et combiner ses expériences apprises au fil du temps.

Une âme créative trouve toujours un chemin, c'est un besoin.

Vous pouvez trouver ses créations aux marchés artisanaux, Marchés des Métiers d'Art et de Création. Vous trouverez les dates sur son site.

Un rdv dans son atelier est également possible.

### Coordonnées

Broues du Moulin - 2326 av. de la Clairette

26340 Vercheny

Tél : 07 78 15 17 02

matieresetlumieres@gmail.com

www.matieresetlumieres.com



## SARAH CORNILLE – ARTISAN CREATEUR MAILLE

C'est aussi une belle histoire quand on apprend comment les habitants arrivent à Vercheny.

La nounou Alsacienne du père et de l'oncle de Sarah se mariait avec un habitant de Vercheny. Elle les invitait pour les vacances et plus tard les deux hommes ont acheté leur propre maison au cœur de Peyrache au début des années 70. Ainsi on devient Verchenois.

La grand-mère maternelle de Sarah était tricoteuse pour les marques Phildar et Pingouin.

Elle n'aimait pas son travail et refusait de transférer l'art du tricot à sa petite-fille.

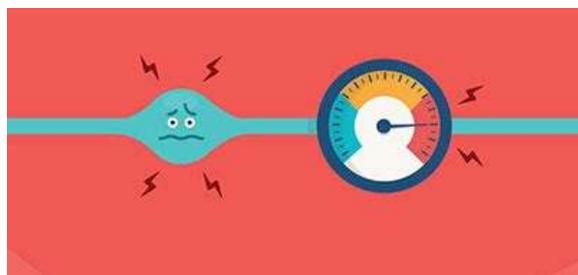
Ce refus a poussé Sarah à l'apprendre en autodidacte. L'achat de sa première machine à tricot à 35 ans lui ouvrait d'autres possibilités.

**Sarah, devenue infographiste sait tout faire sur les dessins, les couleurs et cela est génial pour réaliser ses créations en tricot.**

(Les infographies sont idéales pour simplifier des informations complexes, peuvent être utiles à quasiment tous types de secteurs d'activité).

Exemple d'une infographie :

*L'hypertension artérielle en une image*



Elle décide alors d'intégrer des dessins dans ses œuvres. Elle dessine sur son ordinateur (PixelArt) à l'aide de ses logiciels d'infographie et fabrique ensuite son câble afin de transférer les données vers la machine à tricoter manuelle (une machine familiale tout simplement).



Sarah possède plusieurs machines de toutes sortes pour faire des bonnets, des mitaines, des étoles et des écharpes.

Une des qualités d'un infographiste est la persévérance, Sarah en a énormément car elle en a souvent besoin pour résoudre une panne. Elle a travaillé 6 mois pour remettre une machine en route, dont la panne ne se montrait pas facilement.

Chez elle, ce ne sont pas les machines qui ont leur dernier mot à dire ! Pour trouver les pièces cassées, il faut se tourner vers l'étranger : il n'y a plus de moyen en France. Donc là, Sarah contacte les Russes (excellent pour tout ce qui est fil), les Chinois, les Américains, les Allemands et les Anglais. Non elle ne parle pas toutes ces langues, elle a découvert *Deepl.com* pour traduire ses questions et ses besoins. Sarah est épaulée par son mari Hervé, très bon bricoleur, lui aussi. Ensemble ils ont toujours réussi à faire marcher ou remettre en route les machines.

En ce moment les fils sont fournis par l'Italie. Depuis deux ans des filatures arrivent à proposer des fils plus fins mais pas encore assez pour le travail de Sarah, elle espère pouvoir en obtenir rapidement. Elle aimerait tricoter 100% français et produit sous le label OEKO-Tex Standard 100, il garantit l'innocuité des textiles. Sarah veille qu'elle obtienne la laine d'un troupeau qui vit sous de bonnes conditions.

Il reste toujours des projets et des envies comme :

- Tricoter le chanvre qui est peu gourmand en culture et n'a pas besoin de produit de traitement, c'est aussi un fil hyper-résistant.
- Apprendre sur la teinture naturelle.

La nouvelle année sera déjà un peu différente quand Sarah ne travaillera plus qu'à 50% de son temps comme éducatrice (sa deuxième fonction), cela lui permettra d'avoir plus de temps pour créer et tricoter.

Ses créations sont vendues dans des salons, sur des marchés artisanaux, pendant la fête de la Laine à Crest (elle est adhérente à l'association Toison d'Art et fait un certain nombre de marchés avec eux). Pendant les mois de novembre et décembre elle est présente sur les marchés de Noël.

Vous trouverez les dates sur son site :  
[www.lefiletlamaniere.com](http://www.lefiletlamaniere.com)



Un RDV dans son atelier à Vercheny est également possible.

Coordonnées :  
Les Broues du Moulin  
2326 av. de la Clairette  
26340 Vercheny  
Tel : 06 03 27 03 99  
[lefiletlamaniere@gmail.com](mailto:lefiletlamaniere@gmail.com)



## THOMAS MAILLEFAUD – TRAVAUX DE TERRASSEMENTS

Thomas grandit à Aurel, tout petit déjà il était fasciné par les engins. Il les regardait chez Liotard et se disait “je travaillerais plus tard avec des engins”.

Pour réaliser ses rêves le choix était évident :

- Collège à Die en 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>.
- 4<sup>ème</sup> en agricole au Lycée à Alex, puis une 3<sup>ème</sup> technologique au Lycée St. Louis à Crest.
- Puis deux ans dans un Centre de Formation d'Apprentis, qui donne aux apprentis une formation générale et technique et complète la formation reçue dans les entreprises.
- Le Certificat d'Aptitude Professionnelle / diplôme de conducteur d'engins obtenu, il intègre une entreprise de travaux publics.
- En mars 2014, après 10 années comme conducteur d'engins, il décide d'ouvrir sa propre entreprise. Un stage effectué auprès de la Chambre des Métiers complète ses connaissances afin de mener à bien son projet.

Les travaux sont variés : terrassement de maisons, aménagement paysager, création de parking, réalisation de gabions ainsi que d'enrochements, réalisation d'assainissements individuels et de raccordements au tout à l'égout, curages des canaux ou des ruisseaux, travaux dans les vignes.



Thomas coopère avec différents professionnels en fonction des chantiers : paysagistes, maçons, électriciens ... Il fait des travaux pour l'ONF, les mairies, ainsi que pour les particuliers et les entreprises. Des petites maçonneries font parties également de ses compétences.

Il se plaît à l'ensemble de ses travaux. Il apprécie particulièrement les finitions autour d'une maison et les créations.

Thomas peut accueillir des stagiaires pour de courtes périodes.

Thomas et sa famille se sont installés à Vercheny au printemps 2021.

## TITOUAN CAROD – RETOUR AU PLUS HAUT NIVEAU MONDIAL

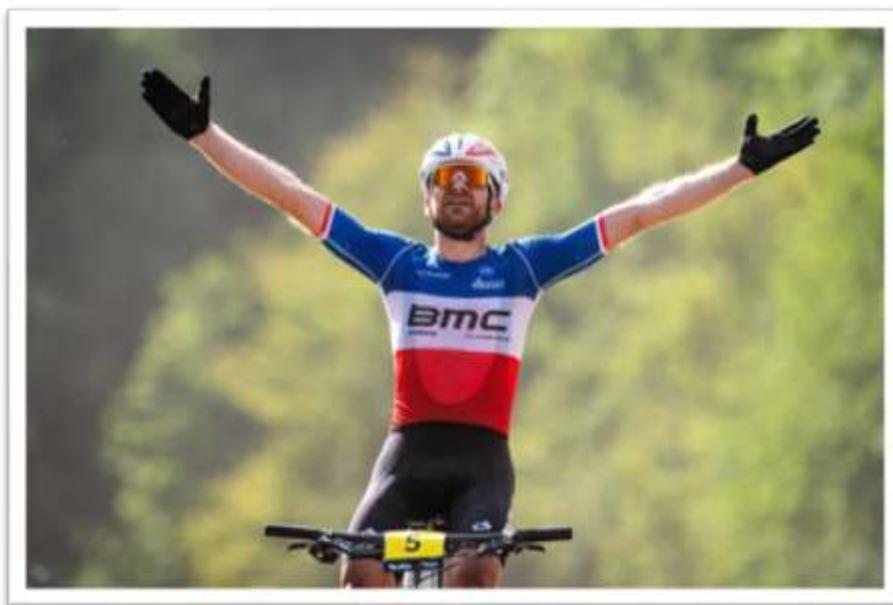
Après une année 2021 plus difficile à cause de problèmes de santé, nous félicitons cette année encore Titouan pour ses très bons résultats en vélo Cross-Country tant au niveau national que mondial.

L'année avait très bien démarrée au mois de juillet, puisque Titouan est redevenu champion de France dans les côtes d'Armor sur le circuit de Plœuc-l'Hermitage, après un 1<sup>er</sup> titre national en élites déjà gagné au cours l'année 2018.

Titouan a également remporté cette année 3 médailles en coupe du monde : une en argent sur la manche qui s'est déroulée aux Etats-Unis dans des conditions dantesques et surtout 2 magnifiques médailles en Or sur les circuits de Mont Saint Anne au Canada et de Val Di Sole en Italie. Au classement général de la coupe du monde, Titouan termine la saison à la 2<sup>ème</sup> place (après 9 manches de coupe du monde disputées) derrière le suisse Nino Shurter qui remporte la coupe du monde pour la 8<sup>ème</sup> fois de sa carrière.

Titouan est le Français le mieux classé au niveau mondial. A 29 ans, il occupe actuellement la 3<sup>ème</sup> place du classement UCI, toutes courses confondues, avec un total de 1 875 points.

Nous souhaitons une très belle saison 2023 à Titouan.



Victoire de Titouan sur une manche de la coupe du monde

# VIE SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE

## ECOLE ANTOINE BARNAVE

### Effectif actuel de l'école – 3 classes

- Classe de maternelle PS-MS-GS – Mme LUGUIN : 30 élèves
- Classe de CP / CE1 2 - M. BAILLEZ : 17 élèves
- Classe de CE1 / CM1 / CM2 - Mme VERGER : 23 élèves

Le numéro de téléphone de l'école est désormais le :

09 67 87 74 59

### Une rentrée scolaire dans une nouvelle école



Le 1<sup>er</sup> septembre 2022, les enfants ont fait leur rentrée dans le nouveau groupe scolaire sous un beau soleil.



Ce jour-là, Madame la Préfète accompagnée de Mme LOIRE (inspectrice académique) et de plusieurs élus dont Bernard BUIS (sénateur et Conseiller Départemental) et de Patricia PUC (conseillère départementale suppléante) ont pu visiter la nouvelle école.

## Classe CP / CE1



Au mois de novembre, les enfants de l'école ont rencontré Damien Pragnon. C'est un artiste qui était en résidence à la Fondation Ardouvin pour laquelle il a réalisé une sculpture en céramique qui est placée dans le bassin. Les élèves de l'école iront la voir ainsi que certaines œuvres qui sont exposées.

Il est venu à l'école pour présenter son travail aux enfants. Il nous a montré des photos de ses œuvres et de ses installations (dessins, sculptures, sons, vidéos, ...). Ensuite, nous lui avons posé quelques questions.

*Comment fabriquez-vous vos sculptures ?*

« Cela dépend de ce que je vais réaliser. Pour la Fondation, j'ai travaillé avec de la terre, j'ai d'abord fait des dessins. Pour préparer, je découpe la terre, je la façonne, je l'empile. Je travaille quelques fois avec du métal que je coupe, je tords, je soude avec

différentes machines. Mais avant tout, je lis, je me balade, je marche et je dessine. »

*Quel est votre matériau préféré ?*

« L'argile, le grès, car ça ressemble à ce qu'on trouve dans la nature. Le métal aussi et le tissu. Pour la céramique, je fabrique mon émail moi-même avec du quartz, du sable, ... que je ramasse dans la nature. Quand ça cuit, ça ressemble à de la roche ».

*Quelle est votre sculpture préférée ?*

« J'aime faire des cailloux, car j'aime les volcans » (il est originaire de Clermont Ferrand).

*Sur quel projet travaillez-vous aujourd'hui ?*

« J'ai fini le « caillou-fontaine » à la Fondation et je travaille sur une exposition le 14/01, je vais dessiner sur du métal et sculpter pour faire des formes de feuilles. »

*Avez-vous déjà fait des expositions ?*

« Oui, en Thaïlande, à Berlin, en Italie, en France et dans des endroits très différents, cela peut être dans un musée mais aussi dans une vieille usine ou dans la nature ».

*Est-ce que sculpteur, c'est votre travail ?*

« Oui, depuis 3 ans. Avant je travaillais dans un musée. »

*Comment devient-on sculpteur ?*

« Après le BAC, j'ai travaillé comme graphiste chez Michelin et puis j'ai fait les Beaux-Arts. C'est une école pour apprendre des techniques mais aussi pour savoir pourquoi on fait ça et l'histoire de l'Art. Ensuite on choisit si on veut devenir peintre, ou autre chose. J'ai choisi de sculpter car je peux travailler avec la matière et j'ai un rapport avec la nature ».

**Classe CE1/CM1/CM2**

**BRICOLAGE**

*Construire l'automne.*

*Prendre des feuilles mortes et faire un  
feu en les collant sur un carton de  
papier et de feuille morte. Remplir de feuille  
morte et de papier sur le feu et faire un  
feu.*

*Nathalie*

*Mon premier est un  
objet qui sert à couper  
les arbres.  
Mon second est un  
synonyme de peur.  
A halloween on peut faire  
de mon tout un gâteau.*

*Comment faire ?*

*mettre des points  
sur la table avec  
un crayon  
de couleur.*

*mettre les objets  
sur la colle (coller  
les objets, petits objets,  
sur feuille morte)*

**ESDANE**

*mon premier est souvent grand il se  
pousse la tête.*

*mon deuxième est un oiseau qui vole et est  
noir et blanc.*

*mon troisième est la deuxième lettre  
d'oignon.*

*mon tout est un aliment... qu'on trouve  
dans la forêt!*

*(antoinette)* **JULIETTE**

*un arbre avec les feuilles colorées  
à l'automne*

*C'est un arbre d'automne avec du rouge, orange  
et du vert et du blanc.*



## USEP – LOISIRS A L'ECOLE

L'association **USEP de l'école Antoine Barnave** organise des manifestations tout au long de l'année scolaire pour récolter des fonds qui sont utilisés pour financer les sorties scolaires et acheter du matériel. Il est possible de faire des dons à tout moment, en dehors des manifestations, pour soutenir tous ces projets.

Voici les actions organisées **lors de l'année 2021 -2022**, à l'école :

- Marché de Noël à l'école de Vercheny
- Vente de chocolats de Pâques
- Vente de fleurs et de bulbes
- Participation au vide grenier du Comité des Fêtes du village
- Photos de classe
- Vente de gâteaux et de glaces à l'école de Vercheny

Tout ceci a permis de participer à :

- Sortie et spectacle Mom'dance.
- Les Incorruptibles (L'objectif de l'Association est de **susciter l'envie et le désir de lire des plus jeunes** à travers des actions lecture autour d'une sélection de qualité et/ou en les faisant entrer dans les coulisses de la création d'un roman avec le Feuilleton des Incos.).
- La sortie Vélo des CM et la sortie piscine.

Pour l'année **2022-2023** :

Composition du bureau : BRES Julien président, LUGUIN Nelly trésorière, LETRANGE Alice Vice-trésorière, HARDING Oriane secrétaire, BEAULIEU Candice vice-secrétaire.

Cette année, les enfants de l'école auront des cours de théâtre avec une représentation d'une pièce en fin d'année. Une sortie à la montagne et une sortie en ville.

D'autres projets sont également au programme : la création d'un jardin potager, la Fête du court métrage, les Incorruptibles.

Pour nous contacter : [usepvercheny@gmail.com](mailto:usepvercheny@gmail.com)



**Le vendredi 16  
décembre 2022 a eu  
lieu le marché de  
Noël.**



Merci à tous les commerçants de Vercheny pour leur soutien.  
Encore un grand merci à Rosario.

## SERVICE MINIMUM D'ACCUEIL

Suite à la grève des 3 enseignants de l'école publique le jeudi 29 septembre 2022, 9 enfants ont été accueillis dans le cadre du Service Minimum d'Accueil durant la journée.

Le matin Angélique, Karine et Nelly ont organisé un petit atelier cuisine. Au programme pommes rôties au carambar. Les enfants n'ont malheureusement pas pu les déguster à cause d'un problème au niveau du four. Ils sont néanmoins rentrés chez eux avec la préparation.

Voici la recette :

### Ingrédients

- 4 pommes boskoop
- 10 carambars coupés en morceaux
- 120 g de farine
- 80 g de beurre
- 50 g de sucre

Préchauffez le four à th.6 (180 °).

Évidez les pommes et déposez-les dans des ramequins.

Travaillez la farine, le beurre et le sucre jusqu'à obtention d'un mélange ressemblant à de la chapelure.

Ajoutez-y les morceaux de carambar et garnissez les pommes de cette préparation.

Couvrez de papier aluminium et glissez au four.

Faites cuire 15 minutes.

Retirez le papier et prolongez la cuisson 10 à 15 minutes.

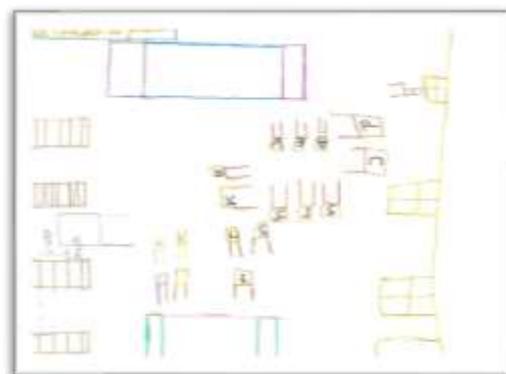
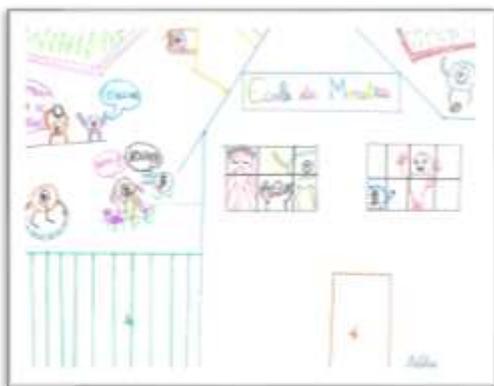
Sortez les pommes du four, laissez-les tiédir.

Dégustez-les nappées de crème fraîche ou accompagnées d'une boule de vanille.



### Garderie

Voici des dessins réalisés par les enfants sur le thème de l'école et de Noël. Nous n'avons malheureusement pas pu mettre l'ensemble des dessins.



## Cantine

Les agents de la commune, Angélique, Karine et Nelly, proposent des repas à thème en collaboration avec les cuisiniers de la Fondation Robert Ardouvin.

### **La Saint-Patrick – 17 mars 2022**



**Un repas tout vert** : velouté de petit pois, terrine St Patrick, gratin de ravioles aux poireaux et gâteau tout vert. Les enfants ont bien apprécié le repas.



### **Halloween - 21 octobre 2022**



Noël - 16 décembre 2022



Préparation des crackers,  
de jolies tables soigneusement  
décorées, et un repas délicieux (toasts  
de saumon et de pâté ; pizzas ; salade  
aux noix ; velouté de potiron ;  
mandarine, papillote, et bûche).



**Nouveauté**

Il est possible désormais de joindre le service périscolaire de la mairie (cantine et garderie):



06 11 43 35 99



périscolairevercheny@orange.fr

## VIE ASSOCIATIVE

### LIRE POUR GRANDIR

Après les longues périodes de confinement et de distanciation qui ont bien mis à mal la fréquentation de notre bibliothèque, les bénévoles de Lire pour Grandir se sont démenés pour redonner vie à l'association tout au long de l'année écoulée.

En plus des permanences qui ont été maintenues, les grands rendez-vous habituels ont pu avoir lieu. Et cela a commencé dès le début de janvier par le partage de la **galette des rois**, occasion festive pour nos adhérents de venir renouveler leurs abonnements.

Puis le rendez-vous pour le Carnaval qui était incontournable et ce sont les écoliers qui ont préparé les décors pour l'occasion. Le jour J, ils se sont déguisés à l'école et ont défilé en chantant jusqu'à la salle des fêtes, puis écouté des contes et goûté, pour finir par une ronde autour de **Caramantran** que l'on a fait brûler afin que l'Hiver cède sa place au Printemps.



En mai, notre **Assemblée Générale** nous a permis de nous retrouver avec quelques adhérents et de valider un petit changement de bureau après les rapports habituels. Un repas partagé a été suivi d'un spectacle réunissant enfants et adultes : **La Déclaration des Voix de l'Homme**, acrobaties vocales improvisées qui ont ravi tant les grands que les petits.

Le lendemain, nous avons participé à la brocante annuelle qui avait enfin rouvert ses portes ! Les visiteurs ont afflué et nombre de livres qui ne trouvaient plus de lecteurs ont retrouvé une nouvelle vie.

Les rencontres avec l'école ont repris au rythme d'une fois tous les deux mois. Et au printemps, les scolaires ont de nouveau pris le chemin de la bibliothèque pour notre plus grand plaisir et celui des enfants. Pendant qu'un groupe d'élève est occupé à écouter des histoires, un autre groupe fait son choix de livres.



Deux **après-midi jeux** ont été programmés au printemps et à l'automne, mais ont rassemblé moins de visiteurs que d'habitude : en juin, le ciel bleu et le soleil ardent invitaient plus à des baignades dans la



Drôme qu'à des jeux de société, et en décembre il fallait affronter le froid et la pluie. Mais à chaque fois la vingtaine de participants s'est beaucoup amusée avec les jeux d'extérieur ou d'intérieur de Coop'Air.



Le sujet qui a mobilisé les bénévoles tout au long de l'année c'est l'informatisation de la bibliothèque grâce à une subvention exceptionnelle de la Mairie pour l'achat de matériels et d'un logiciel spécifique. Le travail d'enregistrement est en cours et devrait être effectif dans le courant de l'année 2023.

Marie-Claire, notre secrétaire depuis la création de Lire pour Grandir, est décédée le 14 novembre. Bénévole dynamique et dévouée, elle va beaucoup nous manquer.

*Bien sûr le retour à une activité normale de la bibliothèque est notre souhait le plus cher et les bénévoles continuent de déployer leur ingéniosité, leurs réseaux et leur temps en vue de développer de nouveaux projets d'animation et redynamiser l'association pour le plus grand plaisir des habitants de Vercheny.*

## MAM BOUT'CHOU AU FIL DE DROME

La Mam a soufflé ses 5 bougies le 28 août 2022 et cette année a encore été chamboulée par le départ de Sandra, qui nous a quitté pour déménager vers d'autres horizons.



Nous nous sommes donc remis à la recherche d'une remplaçante, et nous l'avons trouvée en la personne d'Angélique AMAURIC. Assistante maternelle à domicile, elle a eu envie de tenter l'aventure avec nous. Elle est contente d'avoir pris cette décision. Aller au travail le matin et rentrer chez soi le soir est très agréable. Quand on travaille à son domicile on n'a parfois pas l'impression de s'arrêter, pouvoir se réapproprier son domicile est une bonne chose, ne plus être isolée en est une autre.

Nous voilà donc de nouveau au complet et notre fonctionnement reste à peu près le même. Cuisine, animations manuelles et artistiques, langue des signes, atelier motricité, chant, danse, histoire... Chaque assistante maternelle organise les animations qui lui conviennent le mieux.

Cette année nous n'avons pas continué les ateliers sur Vercheny le Haut, faute de participante, le COVID ne nous a pas aidé.

Anne RAILLON, bénévole à la bibliothèque, vient parfois nous voir avec des livres pour raconter des histoires aux enfants.

Nous avons enfin notre portail sécurisé avec une ouverture à badge.

Notre apprentie Emma MITRA a accouché de sa petite fille Giulia le 11 novembre 2022. La maman et l'enfant se portent bien. Emma sera de retour sur la Mam fin janvier pour continuer sa formation pour le CAP AEPE.

En ce qui concerne les demandes d'accueil, la Mam est très sollicitée.

Pour toutes les personnes qui aimeraient avoir des renseignements ou trouver un bulletin de prescription, vous pouvez nous contacter par mail : [mamboutchou@outlook.fr](mailto:mamboutchou@outlook.fr) ou sur le site web : <https://mamboutchou.wordpress.com/>

Pour l'année 2023, nous avons le projet de faire intervenir une personne extérieure pour des ateliers de danse. Nous allons continuer à faire des sorties avec les enfants (jardin aux oiseaux, le musée du bonbon, Peaugres, la ferme aux crocodiles...).

Nous profitons de cet article pour souhaiter à toutes et tous une très bonne année 2023.

## COURS DE ZUMBA

L'activité de Zumba a repris cette année avec une petite nouveauté, des cours de Gym Douce !



Animés par Candice, des exercices variés sont proposés dans une ambiance chaleureuse : renforcement musculaire, stretching, cardio, danse, zumba, step...

Les cours sont ouverts à toutes et à tous.

Chaque mercredi :  
Gym Douce - 10h à 11h  
Zumba - 19h à 19h45

Il est toujours possible de s'inscrire en cours d'année. Deux séances d'essai sans engagement sont proposées.

Tarif : 40 €/trimestre ou 120 € à l'année

Contact : [candice.beaulieu@hotmail.fr](mailto:candice.beaulieu@hotmail.fr) / 06 75 81 05 44

## COMITE DES FETES

En préambule, nous avons une pensée très émue pour Mathieu qui s'est investi pendant de nombreuses années au Comité des Fêtes pour organiser des vides greniers, concours de belotes, marchés artisanaux, vogues, ... Il a notamment été Président du Comité des Fêtes entre 2013 et 2016 avec un dévouement très important. Nous présentons toutes nos condoléances à ses enfants et à toute sa famille.

### Vide grenier le 22 mai

Le vide grenier a pu avoir lieu le 22 mai. Sous un grand soleil, nous avons accueilli une cinquantaine d'exposants pour environ 300 mètres de stand. Plusieurs nouveautés, cette année, ont été proposées avec les initiations zumba de Candice et l'atelier maquillage d'Alice.



### **Fête du village le 6 août**

Après 2 années d'annulation, la traditionnelle vogue s'est tenue sur un nouveau format : une fête du village qui s'est déroulée sur une seule journée le samedi 6 août. La traditionnelle paëlla a laissé place au cochon à la broche préparée sur place : 150 repas adultes et 20 repas enfants ont été servis. Un concours de pétanque a été organisé pour les petits comme pour les grands. Nous avons également accueilli, pour la première fois, DJ Fred, un nouveau DJ qui a été très apprécié. Nous remercions Frédéric BROTONS pour cette soirée bien animée.

Enfin, de nombreux jeunes sont venus cette année nous aider pour la préparation et le déroulement de la fête. Nous les remercions pour cette précieuse aide. Cela est très encourageant pour l'avenir de cette fête pour les prochaines années.

### **Location du matériel**

Enfin, comme d'habitude, nous avons loué le matériel du Comité des Fêtes (tables et bancs) à plusieurs reprises pour des événements familiaux ou sportifs.

### **Projets 2023**

Nous travaillons actuellement pour modifier notre logo que vous présenterons très bientôt. Nous allons également rééditer des nouveaux T-shirts avec le nouveau logo. Nous prévoyons également de renouveler quelques tables et bancs en bois.

### **Pour nous suivre ou nous rejoindre**

Enfin, nous rappelons que vous pouvez suivre nos activités sur notre page facebook « *Comité des Fêtes de Vercheny* ». Nous vous accueillons également avec grand plaisir pour venir nous aider quelques heures. Pour cela merci de nous contacter à [cf\\_vercheny@yahoo.com](mailto:cf_vercheny@yahoo.com) ou au 06-83-51-87-22. Nous pourrions vous rajouter à nos mailings d'informations.

## LA MAISON D'ELISA

Depuis 2018, notre association Voies Libres Drôme, qui agit pour et avec les personnes en exil sur la vallée de la Drôme, gère une maison d'accueil, la maison d'Elisa. Depuis 5 ans, cette maison accueille dans le village, de manière inconditionnelle, des personnes en précarité, migrantes ou non, et leur propose de les accompagner sur le plan juridique, médical, professionnel, sur l'apprentissage du français et sur leur intégration dans notre société. En tout, ce sont près d'une trentaine de personnes qui y ont posé leur valise pour des durées diverses.

Depuis 5 ans, cette maison, en plus d'accueillir, a été le rassemblement de nombreux projets et activités : chantier de rénovation de la maison, fêtes de soutien, cantines ouvertes au public, construction d'un four à pizza, aménagement d'un studio de musique, soirées jeux, aménagement d'un espace de jardinage, enregistrement des titres d'un CD du collège libre d'Alex, ateliers chant, projections de films...

Après 5 ans de mise à disposition de l'habitation, les propriétaires ont décidé de la mettre en vente au mois de mai prochain. Afin de continuer à faire vivre ce lieu unique, emblématique, solidaire et fédérateur, notre association souhaite racheter la maison et continuer à proposer un toit et un accompagnement aux nombreuses personnes, migrantes ou pas, qui en ont grandement besoin.

Les Voies Libres Drôme  
[voieslibresdrome.wordpress.com](http://voieslibresdrome.wordpress.com)



## UN PEU D'HISTOIRE

Succession de Jean Pierre LOURIE et Jean Marie AUDRA son épouse

quittance: Nous: Jean Pierre et Antoine TARDIF père et fils dit: GABE, du lieu de Verchery, reconnaissons avoir reçu de Jean Pierre LOURIE mon beau père du dit Verchery, la somme de cent septante trois livres; savoir: cent vingt livres, pour la valeur des meubles, et soixante livres pour les intérêts, fin à ce jour qui peuvent être dus de la constitution dotale en argent, de Marguerite LOURIE femme de moy TARDIF, suivant notre contrat de mariage, reçu par M<sup>e</sup> DUPIN notaire à La Voultte le onze septembre 1.756 de quoy nous le quittons. Au dit Verchery le douze May. 1.763.

En effet, y approuve ce que dessus.

Signé: Jean Antoine TARDIF. Jean Pierre TARDIF.

Arrêté de compte et obligation.

L'An 1.776 et le 5 Février avant midy, pardevant le notaire du lieu de Fontaine saucignie, et en présence des témoins dinommés, furent présents: Jean Antoine TARDIF travailleur de terre, habitant du lieu de Verchery, agissant en qualité de constitutaire général de Marguerite LOURIE son épouse, suivant leur contrat civil de mariage reçu par M<sup>e</sup> DUPIN notaire de La Voultte d'une part. Pierre LOURIE son beau frère, aussi Travailleur de terre, habitant du dit Verchery, agissant en qualité de donataire universel et possesseur des biens de, Jean Pierre LOURIE son père d'autre part, laquelle parties nous ont déclaré, avoir procédé ce jourd'hui au compte verbal de la portion deuxième et cohéritaire compétente à la dite; Marguerite LOURIE, épouse du dit TARDIF, des droits dotaux de disunte, Jean Marie AUDRA, sa mise, dicidee ab. intestat, ensemble de la portion de contre Augment et joyaux, et des Intérêts légitimement encourus, fin à ce jour, sur lesquels il a été fait de libération, le tout affecté

sur les biens patrimoniaux par le dit LOURIE, en sa qualité, qu'il agit ainsi que résulte, du contrat de mariage du dit Jean Pierre LOURIE son père, avec la dite Jeanne Marie AUBRA sa mère reçu par feu Me LOMBARD notaire le 25 juillet 1722, contrôlé en forme d'extract, duquel a été reproduit par le dit LOURIE, et par lui retenu, après une vérification faite d'icelui par les parties, suivant lequel compte, le dit LOURIE s'est trouvé débiteur du dit TARDIF, pour le montant de tous les dits droits en principal et intérêts de la somme de, deux cents soixante dix huit livres quinze sols, laquelle dite somme, le dit TARDIF charge et diligue le dit LOURIE de payer pour lui à sa charge, à Jacques CHENEBIER, travailleur de terre, aussi habitant du dit Verchery, sur et à compte de celle de; deux cents quatre vingt dix neuf livres, dix neuf sols, qu'il lui doit en principal pour les courres de l'acte obligatoire reçu par Me MARCEL notaire mon père le 5 Novembre dernier, dûment contrôlé, et au terme porté par icelui, duquel lecture a de même été faite aux parties. Lequel le dit LOURIE a promis faire ce, d'en faire tenir quitte relevé et garantir en forme du dit TARDIF, de même que de l'intérêt de la susdite somme délinquée de ce jour consistant du dit TARDIF, que lors du susdit paiement, le dit LOURIE doit subroger aux formes ordinaires, des droits et hypothèques du dit CHENEBIER, à concurrence de la susdite somme de deux cents soixante dix huit livres quinze sols, pour une plus grande sûreté de paiement d'icelle; et la susdite diligence sortant à effet, le dit LOURIE retrouvera acquitté de la susdite somme par le dit TARDIF, comme il en quitte dès à présent, comme pour lors, avec promesse de ne lui en faire jamais demande, ni recherche, ni souffrir être faite, sous les peines du droit direct, cependant le dit TARDIF jusqu'au paiement de la susdite somme délinquée, ses anciens droits actions et hypothèques, dirivant du contrat de mariage.

du dit jour 25 juillet 1722, cy devant énoncé dans novation  
civile stipulé et accepté par les parties, qui ont, pour entière  
observation du présent, fait des obligations, soumissions et  
renonciations requises et nécessaires.

Fait et récépi au dit lieu de Pontaix, dans notre étude.  
aux présences de Me André Joseph MARCEL-Les. LONDAÏNE  
notaire de la vallée de Quint, résidant à Pontaix, et de  
Jean Pierre AUDRA négociant habitant de dit lieu de Verchery  
témoins requis et signés avec les parties.

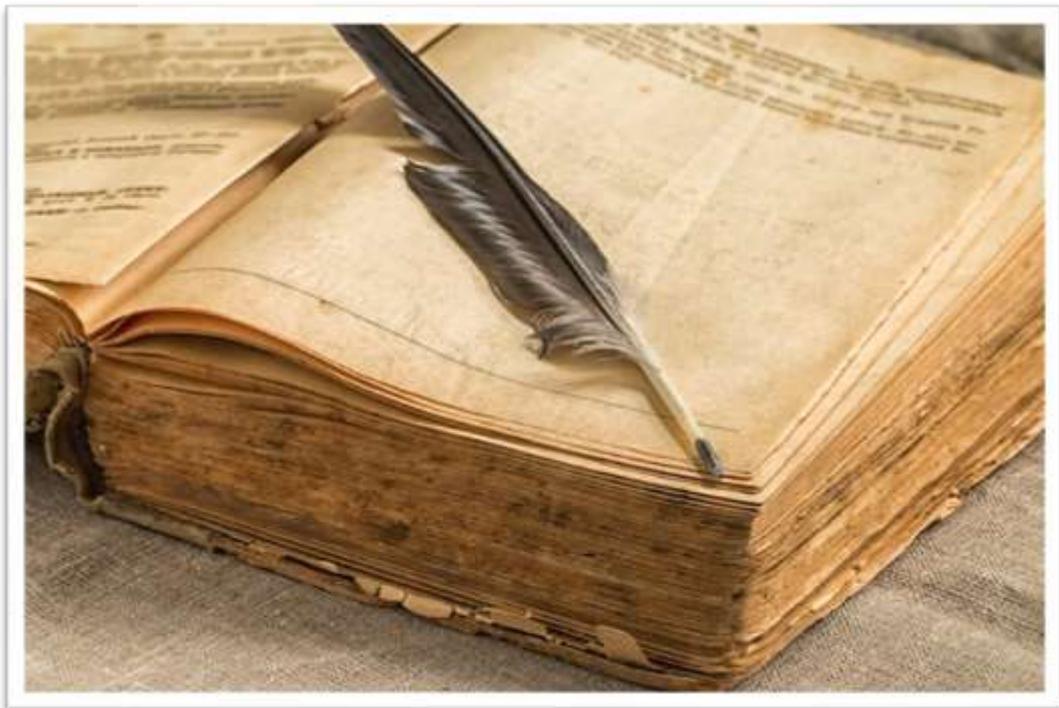
Antoine TARDIF, Pierre LOURIE, MARCEL, JP. AUDRA,  
MARCEL notaire.

Contrôle à Die le 6 Février 1776.

reçu 2 livres 2 sols pour la rétroce. DU MOTTIER

Collationné à l'original par moi soussigné fouereu de  
l'office de notaire de feu mon père.

MARCEL notaire



# L'INTERCOMMUNALITE

## Un nouveau logo



## Valorisation touristique - Vercheny le Haut



Réalisation d'aménagements sur 9 communes adaptés au thème de chaque site.

Voici l'aménagement touristique réalisé visant à mettre en avant le paysage à travers le regard incarné par l'œnologie.

Retrouver le lien pour visionner le film :  
<https://youtu.be/1tsyC2Tkt7o>

## Collecte des cartons bruns



Un bac de collecte des cartons bruns a été mis à votre disposition, rue de la Gare, à Vercheny-le-Bas. Les cartons doivent être pliés avant dépôt. Pour rappel, les cartons bruns peuvent aussi être amenés en déchetteries.

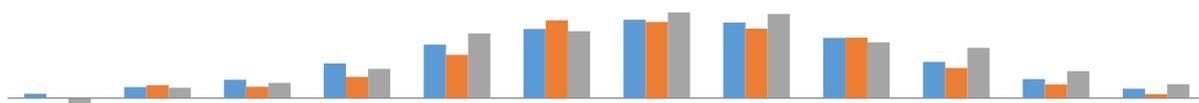


Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans  
15 Chemin des senteurs - 26400 Aouste sur Sye  
Tél. : +33 (0)4 75 40 03 89 - [accueil@cccps.fr](mailto:accueil@cccps.fr) - [www.cccps.fr](http://www.cccps.fr)

# INFOS PRATIQUES

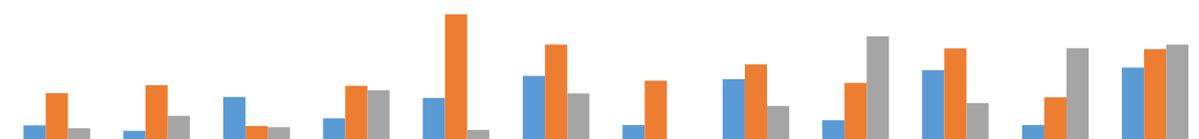
## TEMPERATURES ET PLUVIOMETRIE

### Température moyenne matin



	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
■ 2020	0,93	2,44	4,09	7,70	11,90	15,40	17,45	16,77	13,40	8,03	4,20	2,07
■ 2021	0,01	2,89	2,51	4,70	9,63	17,33	16,93	15,45	13,46	6,74	3,00	0,90
■ 2022	-1,93	2,32	3,38	6,53	14,38	14,86	19,06	18,70	12,43	11,16	6,03	3,06

### Pluviométrie



	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
■ 2020	27,50	20,50	64,50	36,50	63,50	92,00	28,00	88,00	34,00	99,50	28,00	103,00
■ 2021	69,50	80,00	26,50	79,00	172,50	133,00	86,00	107,00	83,00	128,00	64,00	127,00
■ 2022	23,50	40,00	25,00	73,50	21,50	69,00	5,00	53,00	144,00	56,50	128,50	133,00

## PANNEAUPOCKET – UN NOUVEL OUTIL DE COMMUNICATION

**TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT VOTRE APPLICATION PANNEAUPOCKET**

Recevez les alertes et les informations de la commune en 4 CLICS

- 1 Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette ou scannez le QR Code
- 2 Tapez "PanneauPocket" dans le barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones).
- 3 Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste. Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir".
- 4 Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le ❤️ à côté du nom de la commune. Vous recevrez les notifications de son activité en temps réel.

Finalisation, pour avoir accès à l'application PanneauPocket sur votre téléphone ou votre tablette l'application est sans publicité, gratuite et sans collecte de données personnelles.

Retrouvez également toutes les infos et alertes depuis un ordinateur sur [app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)

**BONNE UTILISATION !**

Application 100 % anonyme, 0% publicité et 100% gratuite

Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application PanneauPocket sur votre smartphone ou tablette en recherchant PanneauPocket sur AppStore ou PlayStore ou ApplGallery.

Si vous n'avez pas de smartphone, toutes les informations PanneauPocket sont aussi disponibles sur votre ordinateur. Sur une page internet tapez [app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com) et recherchez votre mairie.



## RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement s'est déroulé en janvier et février 2022.

Tout d'abord, il est nécessaire de remercier à nouveau Nadège PELLAT, agent recenseur, qui a serpenté les routes et les rues de notre commune afin d'aller au plus près de chacun de nous.

Merci aussi à vous qui avez su lui réserver un bon accueil, et qui avez répondu très largement de manière dématérialisée, c'est-à-dire par internet.

Deux types de comptages :

- La population municipale comprend bien évidemment les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune.
- La population « comptée à part » comprend, entre autres, les personnes en établissements publics ou privés de santé, les maisons de retraite ou les foyers. Elle prend aussi en compte les personnes majeures âgées de moins de 25 ans ayant leur résidence familiale sur la commune et qui résident dans une autre commune pour leurs études.

**Population municipale : 461**

**Population comptée à part : 8**

**Population totale : 469**

La population totale est ainsi la somme de la population municipale et de la population « comptée à part ». Le recensement n'ayant lieu que tous les 5 ans, la mécanique de calcul parle de « Population légale au 1<sup>er</sup> janvier 2020 en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 ».

## FORMALITES D'URBANISME EN LIGNE



Vous pouvez déposer (mais vous n'êtes pas obligés) vos demandes d'autorisations d'urbanisme (déclaration préalable de travaux, permis de construire, etc...) en ligne via le site internet de la commune :

Rubrique Démarches administratives

↳ Mon espace citoyen

↳ Demande d'autorisation d'urbanisme

Une connexion à FranceConnect est cependant nécessaire.

Une assistance pour votre demande d'autorisation d'urbanisme est accessible également depuis le site : [www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R52221](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R52221).

### **Le dépôt en ligne, c'est :**

***Un service accessible à tout moment*** où que vous soyez, dans une démarche simplifiée.

***Un gain de temps et d'argent*** : plus besoin de vous déplacer en mairie pour déposer votre dossier ou d'envoyer vos demandes en courrier recommandé.

***Une démarche plus écologique***, grâce à des dossiers numériques qui ne nécessitent plus d'être imprimés en de multiples exemplaires.

# POUR COMMUNIQUER AVEC LA GENDARMERIE

**SITES OFFICIELS PRATIQUES AU SERVICE DU PUBLIC**

**Pré-plainte en ligne**

- Déposer une plainte pour une atteinte aux biens (vol, destruction, dégradation) ou un fait discriminatoire (insultes, diffamation, injure, provocation individuelle à la haine) dont l'auteur est inconnu. Un RDV est ensuite fixé avec l'usager pour signer la plainte.  
[www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr](http://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr)

**Signalement sur internet**

- Signaler tout contenu ou comportements illicites sur internet.
- Les tentatives d'escroqueries par internet sont traitées sur ce site jusqu'à l'ouverture de THESEE.  
[www.internet-signalement.gouv.fr](http://www.internet-signalement.gouv.fr)

**Trouver une brigade ou commissariat**

- Localiser et contacter un service de police ou de gendarmerie assurant un accueil des victimes.  
[www.interieur.gouv.fr/Contact/Contacter-une-brigade-de-gendarmerie-ou-un-commissariat-de-police](http://www.interieur.gouv.fr/Contact/Contacter-une-brigade-de-gendarmerie-ou-un-commissariat-de-police)

**Consulter ses points restant sur le permis de conduire**

- Télépoints : connaître le nombre de points restants sur son permis de conduire.  
<http://tele7.interieur.gouv.fr/tfp/>

**Brigade numérique gendarmerie**

- Échanger par messagerie instantanée avec un gendarme, qui répond 24h/24 et 7j/7 aux questions des usagers et peut les accompagner vers les services ou vers les unités territoriales.  
[www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/brigade-numerique](http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/brigade-numerique)

**Rendez-vous en ligne**

- Prendre rendez-vous en ligne avec une brigade de gendarmerie (pour un dépôt de plainte, une formalité administrative...). Service expérimenté dans les départements 95 et 45.  
[https://formulaire.service-public.fr/](http://https://formulaire.service-public.fr/)

**Djihadisme**

- Signaler une situation inquiétante et un phénomène de radicalisation violente parait menacer un membre de sa famille ou un proche (en particulier le cas d'un mineur risquant de rejoindre un mouvement radical violent à l'étranger).  
0 800 035 036 Numéro vert gratuit en journée, formulaire 24h/24 heures ouvrables.  
[www.stop-djihadisme.gouv.fr](http://www.stop-djihadisme.gouv.fr)

**Fraude à la carte bancaire**

- PERCEVAL : Les internautes signalent en ligne un usage frauduleux de carte bancaire, après avoir fait opposition sur celle-ci. Lorsqu'ils sont toujours en possession de leur carte. Un récépissé est délivré favorisant les démarches de remboursement auprès de la banque.  
[pai.service-public.fr/mademaarche/FCBdemarche](http://pai.service-public.fr/mademaarche/FCBdemarche)

**Violences sexuelles et sexistes**

- Les internautes, victimes ou témoins de violences sexuelles et sexistes signalent les faits aux forces de sécurité intérieure.
- Offre un accompagnement personnalisé aux victimes vers les associations partenaires et les services d'enquête.  
[www.signalement-violences-sexuelles-sexistes.gouv.fr](http://www.signalement-violences-sexuelles-sexistes.gouv.fr)

**Tranquillité vacances**

- Opération tranquillité vacances (OTV) : Les internautes se réinscrivent en ligne à OTV, afin que police et/ou gendarmerie veillent sur leur domicile en leur absence.

**Escroqueries sur internet**

- THESEE : Déposer une plainte en ligne pour les escroqueries commises sur internet (fausse petite annonce, faux site de vente en ligne, ransongiciel, hameçonnage, fausse romance...).

En cas d'urgence, composez les numéros suivants :

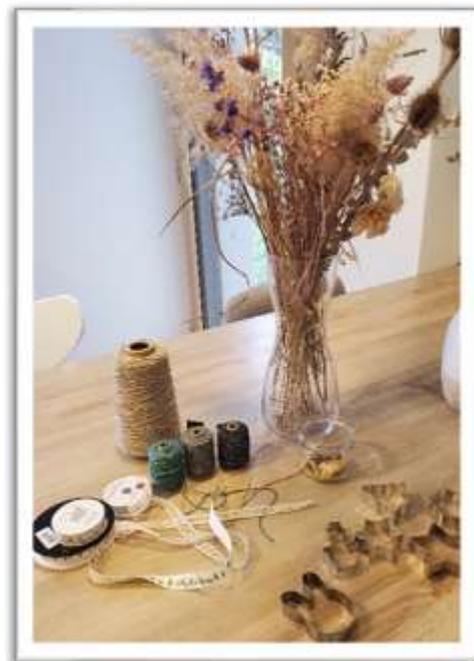
- POLICE SECOURS-GENDARMERIE : 17
- POMPIERS : 18
- SAMU : 15
- Numéro général : 112

# ATELIERS BRICOLAGE

## DECORATION A SUSPENDRE EN PATE A SEL ET FLEURS SECHEES

### Matériel

- \*Des fleurs séchées
- \*Pâte à sel
- \*Ficelle
- \*Emportes pièce
- \*Paille



### Etape 1 – La pâte à sel

Mélanger un verre de sel fin, 2 verres de farine et un verre d'eau tiède.

Malaxer le mélange avec les mains jusqu'à obtenir une pâte souple qui ne colle pas aux doigts en ajoutant à chaque fois un peu de farine.

La pâte est prête à l'emploi.

### Etape 2 – Mise en forme

Etaler la pâte au rouleau sur environ 0,5 cm d'épaisseur et découper des formes. Ne pas oublier de faire des trous pour faire passer la ficelle à l'aide d'une paille par exemple.



### **Etape 3 – Les fleurs**

Ajouter les fleurs et laisser sécher jusqu'au lendemain avant de faire cuire au four. Le temps de cuisson est de 20 min de chaque côté à 75°C. L'idéal est de vérifier régulièrement la cuisson et de les sortir du four une fois qu'ils sont durs. Laisser refroidir.



### **Etape 4 – Finition**

Passer la ficelle dans les trous et vos petites décorations à suspendre sont prêtes !



# RECETTES GOURMANDES

## Curry pois chiches et épinards

### Ingrédients

- \*800 g de pois chiches
- \*200 g de pousses d'épinard
- \*100 g de tomates pelées
- \*2 gousses d'ail
- \*1 petit bout de gingembre
- \*1 oignon
- \*2 carottes
- \*40 cl de lait de coco
- \*20 cl de crème de coco
- \*3 cuillères à soupe d'huile de coco
- \*1 cuillère à soupe de curcuma
- \*1 cuillère à café de cumin
- \*1 cuillère à café de curry
- \*2 capsules de cardamome écrasée
- \*le jus de ½ citron
- \*8 brins de coriandre
- \*Sel et poivre



Dans une cocotte, faire revenir l'oignon, l'ail et le gingembre dans l'huile de coco. Laisser bien dorer.

Ajouter les carottes et les épices et le faire torréfier.

Ajouter le lait et la crème de coco. Ajouter les pois chiches préalablement égouttés et rincés. Laisser mijoter 20 min à découvert. Saler et poivrer et rectifier l'assaisonnement (épices) à votre convenance.

Concasser les tomates pelées. Ajouter tomates concassées et les pousses d'épinard. Poursuivre la cuisson au moins 10 à 15 min. Il est possible de faire mijoter plus longtemps si besoin.

Ajouter le jus de citron et parsemer de coriandre ciselée. Servir aussitôt avec du riz par exemple.

## Tarte Hérisson poire-chocolat

### Ingrédients

- \* 1 pâte sablée
- \* 50 g de farine
- \* 250 g de chocolat noir
- \* 115 g de sucre
- \* 4 œufs
- \* 75 g de beurre
- \* 3 poires
- \* 100 g d'amandes effilées
- \* 18 pépites de chocolat



Mélanger les œufs, le sucre, le chocolat fondu puis ajouter la farine et le beurre fondu.

Disposer la pâte sablée dans un plat à tarte puis verser le précédent mélange sur la pâte. Eplucher et couper les poires en 2, les évider à l'aide d'une petite cuillère.

Planter les amandes effilées dans les 6 demi-poires et les disposer sur la tarte.

Enfourner 30 min à 180°C.

Rajouter ensuite les pépites de chocolat pour dessiner les yeux et le nez des hérissons. Il n'y a plus qu'à déguster !

*Bonne dégustation !*



Retrouvez le jeudi matin sur le parking de Proxi une rôtisserie.

N'hésitez pas à réserver 07 69 44 38 57

# CARNET

## Naissances



Nour MABSOUTE, le 2 juin

Giovan LANG WINAUD TUMBACH le 14 juin

## Mariage



Frédéric BAETEN et Aleksandra ISALSKA le 14 février

Rémi LEQUINT et Emilie COURTIAL le 23 juillet

Cédric GAUCHET et Emeraude HODENCQ le 13 août

Didier GUILLET et Jeannette TISSERON le 27 août

## Décès



Simone MÉRIC veuve GUILHOT le 3 mars

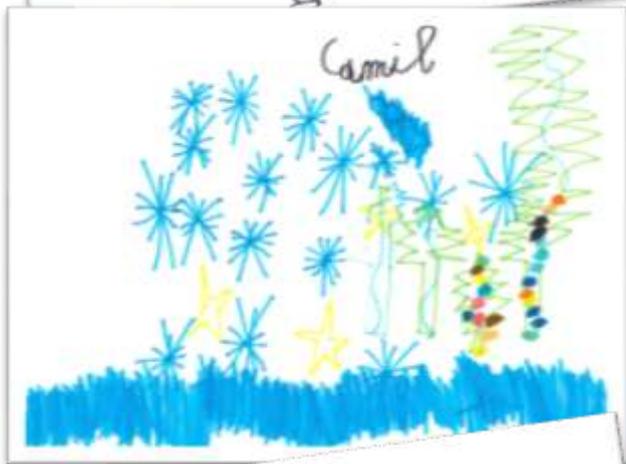
Micheline GELAS épouse ROULLIER, le 5 avril

Betty TENVOOREN veuve DE MALDER, le 23 septembre

Marie-Claire LARRABURE le 14 novembre

Odette BERNARD veuve ARDOUVIN, le 21 novembre

Une pensée aussi pour Mathieu DUPOUY qui nous a quitté le 23 décembre.



L'Echo du Barry – Janvier 2023 n°7  
1, Place de la mairie - 26340 VERCHENY  
Tél. : 04.75.21.73.47

Mél : [communedevercheny26@orange.fr](mailto:communedevercheny26@orange.fr) / [www.vercheny.fr](http://www.vercheny.fr)

Directeur de publication : Franck MONGE  
Maquette et rédaction : Commission communication et Nadine ARNAUD  
Crédits photos : Mairie de Vercheny, Ecole, Associations, Freepik.com

Impression : Veziat imprimeur Crest  
Tirage : 220 exemplaires  
Distribution : mairie